

Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le DICI pour plus d'informations

Gérant: Marc GIRAULT depuis le 9 juillet 2013

SICAV de droit français-Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
Fonds mixtes

Code ISIN
FR0010250829

Durée de Placement Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation Hebdomadaire

Lancement le 15 avril 2005

Frais de Gestion 0,9% TTC

Droits d'entrée Max. 5% TTC

Souscription Initiale Minimum 1 part

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Commissaire aux Comptes KPMG Audit

Valeur liquidative de la part Au 31/01/2019
140,80 €

Actif net de l'OPCVM Au 31/01/2019
10 689 488,74 €

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence l'EONIA capitalisé +2% en limitant le risque de perte en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs sur la durée de placement recommandée.

Informations complémentaire: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2013, la SICAV est investie en emprunts privés perpétuels et convertibles et en actions de rendement. La position de ces dernières a régulièrement augmenté depuis 2014.

Performances

Performances %	1 mois	2019	1 an	3 ans	Origine
Valmondia	4,1	4,1	-10,6	22,2	19,4

Par année civile en %	2015	2016	2017	2018
Valmondia	1,2	8,4	17,9	-11,7

Statistiques de risque sur 3 ans	
Volatilité Valmondia	8,5%

Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

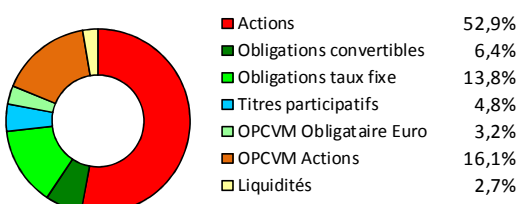


Répartition du Portefeuille

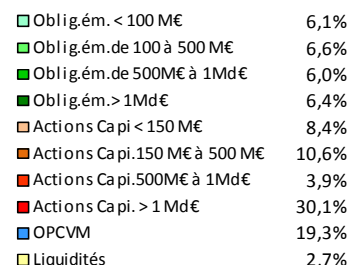
Principales lignes du portefeuille en titres vifs

TOTAL	4,7%	SAMSE	3,9%
STICH AK RABOBK	6,5%	RALLYE 5.25 02-22	3,4%
CRCAM BRIE PICARDIE	4,2%	CARMILA	3,3%
ICADE	4,2%	RENAULT TPA 83-84 PERP.	3,2%
ALPHSW 5 05/15/49	4,0%	MERCIALYS	3,1%

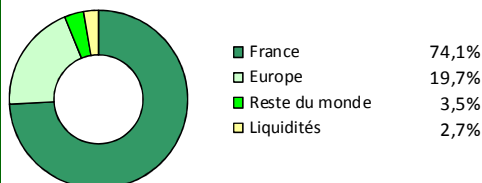
Par type d'instrument



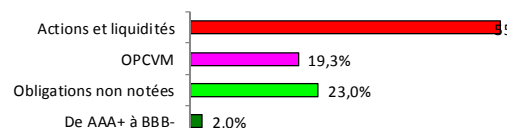
Par taille d'émission/Capi



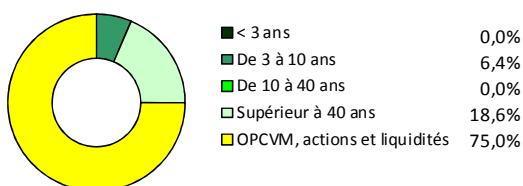
Par zone géographique de l'émetteur



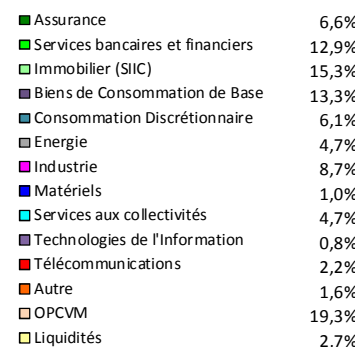
Par notation financière



Par échéance des titres



Par secteur d'activité



VALMONDIA

Commentaire du mois de janvier:

Les attentes de hausse des taux sont subitement déçues... tant mieux !

Surprise sur les marchés fin janvier : la FED décide à l'unanimité de stopper son programme de hausse des taux. Mauvaise nouvelle pour tous ceux, nombreux et non des moindres, qui pariaient sur une poursuite de la hausse des taux aux USA, finissant par entraîner une hausse des taux en Europe.

Et bonne nouvelle pour Valmondia. En effet, même si vos gérants ne prennent pas à proprement parler de positions à la hausse ou à la baisse des taux, et encore moins avec des outils de marché sophistiqués, la sélection des titres qu'ils font y est forcément, directement et indirectement, sensible. Directement et très simplement, la hausse des taux provoque une baisse des obligations et actions de manière à ce que leur cours ajusté soit conforme aux nouvelles conditions de taux. La baisse des taux produit l'effet inverse. Donc qui dit hausse des taux dit revenu en hausse, mais cours en baisse. Qui dit baisse des taux dit revenus en baisse, mais cours en hausse. Les obligations à taux variable étant en principe immunisées.

Concernant Valmondia, ces principes trouvent cependant une application directe toute relative.

Du côté des actions, si l'on prend par exemple les sociétés immobilières, la hausse des taux vient dans un premier temps renchérir les conditions de financement d'achats immobiliers et exerce donc une influence négative de court terme sur les prix, mais la hausse des taux étant généralement basée sur une hausse de l'inflation, à long terme, l'actif des valeurs immobilières progresse et le rendement servi aussi, du fait des clauses d'indexation des loyers. Pour ces actions, l'effet à long terme de la hausse des taux est l'inverse de l'effet à court terme.

Du côté des obligations, les cours des titres que nous sélectionnons sont beaucoup plus directement influencés par les fluctuations de la prime de risque et de la prime d'illiquidité. La sensibilité de votre portefeuille à la hausse des taux est plutôt indirecte : une hausse des taux aux USA provoque des craintes sur la solvabilité de nombreuses entreprises, après 10 ans de taux bas et d'expansion ayant provoqué un relâchement de la discipline financière, donc un écartement de la prime de risque dans ce pays. Cet écartement franchit l'Atlantique, plus par mimétisme d'ailleurs que pour des raisons fondamentales, les conditions économiques étant bien différentes en Europe. Et les obligations des sociétés les plus endettées baissent. Sentant ce mouvement, les « hedge funds » essaient de l'amplifier et de l'accélérer en vendant à découvert les obligations des émetteurs les plus endettés avant d'encourager la publication d'études financières très négatives. C'est ce qui s'est produit avec Casino et Rallye. L'arrêt de la hausse des taux aux USA rend encore moins imminente une éventuelle hausse des taux en Europe et réduit proportionnellement la pression sur les sociétés les plus endettées, contribuant ainsi à la réduction de la prime de risque, donc à la hausse des cours des obligations concernées.

En ce sens notamment, l'arrêt de la hausse des taux est une bonne nouvelle pour la composante obligataire de Valmondia. Bonne nouvelle aussi pour la composante actions du portefeuille, car lorsque le taux des emprunts à 10 ans de l'Etat français baisse pour se rapprocher de 0,5% (contre 50% de plus il y a un mois !), cela ne peut que favoriser l'attrait relatif d'actions dont le dividende rapporte un rendement de 4 à 8% par an. Cet arrêt de la hausse des taux annoncé à la fin du mois aux USA conforte pour les semaines à venir les sous-jacents fondamentaux du rebond de 4,1% de la valeur de la part de Valmondia en janvier.